

Le web, nouvel espace de mobilisation des mémoires marginales. Les mémoires de l'immigration maghrébine sur l'internet français (2000-2013)

L'installation temporaire puis définitive des populations maghrébines en France est un processus ancien, remontant pour les Algériens à la fin du XIX^{ème} siècle et à la première moitié du XX^{ème} siècle pour les Marocains et les Tunisiens¹. Néanmoins, malgré les tentatives institutionnelles telles que l'ouverture de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration en 2007, plusieurs facteurs ont contribué à marginaliser ces mémoires dans le récit collectif national. La situation des porteurs de mémoires en a tout d'abord limité la transmission et la valorisation. Les immigrants n'ont pas systématiquement partagé leurs récits de vie avec leurs descendants. Cette mémoire a également longtemps été portée par des groupes socio-économiquement défavorisés, possédant ainsi une capacité d'action réduite. Par ailleurs, l'intégration de la mémoire d'un groupe dans la mémoire collective dépend aussi de la capacité de la société à la prendre en compte. Or, en France, l'universalisme républicain, hérité de la période révolutionnaire, tend à exclure l'étranger dans ce qu'il incarne de différent au profit du principe d'égalité, fondement de l'unité républicaine. Le roman national, façonné au fil des époques, a par conséquent accordé peu de place aux apports migratoires successifs. En outre, les mémoires de l'immigration maghrébine s'imbriquent avec celles de la colonisation et de la décolonisation. Suite à l'échec français à l'issue de la guerre d'indépendance algérienne (1954-1962), la mémoire coloniale a fait l'objet d'un effacement collectif. Le traumatisme, associé à la défaite autant qu'à la perte de l'Algérie, s'est mué en tabou social et politique jusque dans les années 1990. Ceci a rendu ainsi peu audible toute prise en compte des récits

L'auteur : Sophie GEBEIL est A.T.E.R. Aix-Marseille-Université, Doctorante en histoire contemporaine (AMU, CNRS, TELEMME UMR 7303, Aix-en-Provence, France).

¹ Cet article s'inscrit dans le cadre d'un doctorat d'histoire contemporaine entamé depuis 2010 portant sur les mémoires de l'immigration maghrébine sur le web français (1996-2010) sous la direction de Maryline Crivello (UMR TELEMME - CNRS-AMU). La présentation de la thèse est disponible en ligne sur le carnet de recherche Madi (« Passé » en arabe) dédié aux relations entre l'internet, l'histoire et la mémoire : <http://madi.hypotheses.org>.

de vie des migrants maghrébins et particulièrement algériens, d'autant plus que, dans le même temps, l'immigration est devenue un « problème » politique. Face à cette exclusion, des « contre-mémoires² » minoritaires, en opposition au roman national dominant et bénéficiant d'une visibilité moindre se sont développées. D'abord inscrites dans les mobilisations anticoloniales portées par l'extrême gauche, elles ont été relayées par les nouveaux mouvements antiracistes qui ont émergé dans les années 1980³. La résurgence de la mémoire de la guerre d'Algérie durant la décennie suivante, combinée aux premières lois mémorielles (Loi Gayssot en 1990) a favorisé la mobilisation des mémoires de l'immigration maghrébine, en particulier par les deuxièmes et troisièmes générations. La démocratisation de l'internet grâce au développement du web à la fin des années 1990 constitue un nouveau terrain d'expression privilégié pour des contre-mémoires perçues comme oubliées et délaissées. Durant les années 2000, les mémoires collectives se construisent aussi sur la toile, dans un contexte d'inflation commémorative et de concurrence des passés⁴. Nous reviendrons ici sur les modalités et les temporalités de la fabrication des mémoires de l'immigration maghrébine en ligne durant la décennie 2000, après avoir précisé le cadre méthodologique et épistémologique de notre recherche.

Internet comme source pour l'histoire des mémoires : un défi méthodologique pour l'historien

« L'historien connecté » : le renouvellement des études migratoires et des pratiques historiographiques

Les études migratoires⁵ se sont très tôt intéressées aux modifications engendrées par l'essor des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ces recherches ont davantage été le fait de sociologues et de chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Depuis les années 1990, l'émergence de l'internet a été intégrée dans une réflexion plus large menée sur les

² ROUSSEAU Henri, *Le syndrome de Vichy : de 1944 à nos jours*, 2^{ème} édition, Paris, Seuil, 1990, 414 p.

³ HOUSE, James Robert, *Antiracism and antiracist discourse in France from 1900 to the present day*, Thèse de Doctorat, Université de Leeds, 1997.

⁴ CRIVELLO Maryline, GARCIA Patrick et OFFENSTADT Nicolas (dir.), *La Concurrence des passés. Usages politiques du passé dans la France contemporaine*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2006, 298 p. et GRANDJEAN Geoffrey et JAMIN Jérôme, *La concurrence mémorielle*, Paris, Armand Colin, 2011, 256 p.

⁵ L'expression « L'historien connecté » est directement inspirée du concept de Dana Diminescu « le migrant connecté » (2005).

relations entre TIC et migrations⁶. Ces travaux ont mis en évidence la place croissante des technologies numériques dans les pratiques diasporiques, donnant naissance au concept du « migrant connecté⁷ » inséré dans une culture transnationale en prise avec de nouvelles formes de participations. Dans le même temps, Isabelle Rigoni a mis en évidence la « marchandisation de l'identitaire » à travers l'étude des sites diasporiques en ligne. Ces analyses précieuses permettent de mieux cerner le contexte dans lequel s'insère la fabrication des mémoires de l'immigration maghrébine en ligne tout en inscrivant ces pratiques dans la longue durée du temps historique.

Par ailleurs, plusieurs historiens français ont proposé une réflexion sur le réseau des réseaux dès les années 2000. S'inscrivant dans l'histoire de l'informatique et de l'internet (*Internet History*), Valérie Schafer a étudié, à partir des archives du CERN, la naissance de l'internet de 1960 à 1988 dans une perspective d'histoire des techniques et de l'innovation⁸. Ses travaux portent aujourd'hui sur les imaginaires sociaux de l'internet et sur les enjeux politiques qui y sont associés. Dans le même temps, Philippe Rygiel, historien des migrations, s'est attelé, avec Serge Noiret, à questionner les relations épistémologiques entre sciences de l'informatique et histoire⁹. Plusieurs auteurs ont également contribué à une réflexion plus large sur les enjeux liés à la publication scientifique en ligne¹⁰, la *Digital History*¹¹ et les modifications du métier de l'historien¹². La généralisation du numérique transforme également les modalités d'élaboration, de diffusion et de patrimonialisation des mémoires. De 2001 à 2003, Serge Noiret a étudié 250 sites mémoriels italiens¹³. Il rappelle que l'internet permet « d'inventer un rapport personnel avec le passé dans lequel l'histoire n'est pas considérée dans sa complexité, mais seulement en rapport avec

⁶ MATTELART Tristan, « Les diasporas à l'heure des technologies de l'information et de la communication : petit état des savoirs », *Tic&société*, 2009, vol. 3, n° 1-2.

⁷ DIMINESCU Dana, « Le migrant connecté : pour un manifeste épistémologique », *Migrations Société : De l'émigration à l'immigration en Europe et ailleurs*, 2005, vol. 17, n° 102, pp. 275-292.

⁸ SCHAFFER Valérie, *Des réseaux et des hommes : les réseaux à communications de paquets*, Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, 2007, 710 p.

⁹ RYGIEL Philippe, NOIRET Serge, *Les historiens, leurs revues et Internet : (France, Espagne, Italie)*, Paris, coll. « Publibook », 2005, 193 p.

¹⁰ DARNTON Robert, « La bibliothèque universelle, de Voltaire à Google », in DACOS Marin (éd.), *Read/Write Book : Le livre inscriptible*, Marseille, OpenEdition Press, coll. « Read/Write Book », 2010, pp. 115-124.

¹¹ NOIRET Serge, « La digital history : histoire et mémoire à la portée de tous », in MOUNIER Pierre (éd.), *Read/Write Book 2 : Une introduction aux humanités numériques*, Marseille, OpenEdition Press, coll. « Read/Write Book », 2012, pp. 151-177.

¹² CLAVERT Frédéric et NOIRET Serge, *L'histoire contemporaine à l'ère numérique*, Bruxelles, 2013, 381 p. et LAMASSÉ Stéphane et RYGIEL Philippe, « Nouvelles frontières de l'historien », *Revue Sciences/Lettres*, n° 2, 2014.

¹³ NOIRET Serge, « Histoire et mémoire dans la toile d'histoire contemporaine italienne », in NOIRET Serge, *Les historiens, leurs revues et Internet (France, Espagne, Italie)*, Paris, coll. « Publibook », 2005, pp. 25-79.

les problématiques et les nécessités identitaires ». Ce récit mémoriel réapproprié (voire réinventé) s'écrit sans l'historien qui n'a pas sa place. La toile y est également décrite comme un espace de prédilection pour les mémoires marginalisées. En 2008, Louise Merzeau s'est interrogée sur « la guerre des mémoires en ligne »¹⁴. Elle a constaté que « tout en reproduisant les clivages traditionnels, le réseau produit aussi de nouvelles conditions d'élaboration, de maintenance et d'affrontement mémoriels ». Le web fonctionne alors comme une mosaïque des mémoires juxtaposant des passés qui se livrent une « lutte de visibilité ». L'auteure a également rappelé les potentialités offertes par l'internet à travers les exemples d'écritures collaboratives du passé, notamment grâce à l'essor des *Wiki*. Enfin en 2013, Philippe Joutard soulignait la nécessité pour les historiens de prendre en compte les traces numériques qui participent à la construction et à la diffusion des mémoires collectives¹⁵. Les jeux vidéo, les publications en ligne, constituent autant de sources pour l'historien désireux d'étudier les relations qu'entretiennent les sociétés avec leur passé¹⁶. Aborder l'histoire des mémoires à travers l'internet implique donc de recourir à des sites web qui sont considérés comme des documents historiques à part entière.

Les archives du web français, une nouvelle source pour l'histoire des mémoires

Dans le contexte de renouvellement épistémologique brièvement esquissé, notre travail de thèse s'appuie sur le postulat que l'internet constitue un document historique principal dans l'étude des mémoires collectives et des usages du passé. À ce titre, l'existence d'archives web a largement conditionné ce choix méthodologique. En effet, les documents en ligne sont des données instables : un site peut être identifié grâce à son adresse URL¹⁷ mais son contenu peut avoir été modifié sans que les anciennes données soient toujours accessibles. Il peut également changer d'adresse URL et migrer sur le réseau. Cette instabilité des données en ligne constitue une contrainte forte pour

¹⁴ MERZEAU Louise, « Guerre des mémoires on line : un nouvel enjeu stratégique », in VEYRAT-MASSON Isabelle et BLANCHARD Pascal (dir.), *Les Guerres de mémoires. La France et son histoire*, Paris, La Découverte, 2008, 335 p.

¹⁵ JOUTARD Philippe, *Histoire et mémoires, conflits et alliance*, Paris, La Découverte, 2013, 341 p.

¹⁶ JOUTARD Philippe, « Révolution numérique et rapport au passé », *Le Débat*, 2013, vol. 5, n° 177, pp. 145-152.

¹⁷ URL (Uniform Resource Locator). Système unifié d'identification des pages web, les URL sont des chaînes de caractères codées qui permettent d'indiquer à un logiciel comment accéder à une information sur le réseau. Leur forme est désormais assez connue et se présente bien souvent sous la forme suivante : <http://www.exemple.fr>. NIEL Xavier et ROUX Dominique, *Les 100 mots de l'Internet*, Paris, P.U.F., coll. « Que sais-je ? », 2010, p. 17.

l'historien : utiliser une page web comme source revient à prendre le risque de citer une trace qui s'est effacée, s'est déplacée ou a été supprimée, rendant ainsi la vérification impossible. Cela revient à briser le « contrat de vérité »¹⁸ qui lie l'historien avec son lecteur et se fonde sur la communication et l'accessibilité des sources. Face à ces contraintes¹⁹, la création en 2006 d'un dépôt légal du web français facilite le recours à un corpus de sources en ligne. Instituées par le titre IV de la loi DADVSI²⁰, les archives du web sont désormais intégrées au patrimoine national : les « signes, signaux, écrits, images, sons ou messages de toute nature faisant l'objet d'une communication au public par voie électronique »²¹ ont été ajoutés au Code du patrimoine. La collecte est confiée à la BNF et à l'INA qui sont autorisés à archiver les données diffusées sur l'internet à condition d'en limiter la consultation aux chercheurs accrédités afin de préserver les droits d'auteur²². Leur domaine de collecte se limite au « web français » défini par l'ensemble des sites en « .fr » ainsi que tout autre site dont l'hébergeur est basé en France, quelle que soit l'extension (.com, .org, .ue, .uk, .re...). À cette territorialisation du web à l'échelle nationale s'ajoute un partage de la collecte en fonction des domaines spécifiques attribués à chaque institution. La BNF archive la totalité du « web français » à l'exception des sites consacrés aux médias dont la collecte est attribuée à l'INA dans une logique de continuité des collections. Au-delà des considérations techniques et du caractère récent de l'archive, l'existence du dépôt légal du web ouvre ici un nouveau fonds pour l'historien en palliant les difficultés liées à l'instabilité des données sur le réseau. L'archive garantit l'identification et la pérennisation des sources, non sans imposer de nouveaux défis méthodologiques.

Le corpus

En vue de saisir les spécificités des modalités d'élaborations des mémoires collectives sur la toile, un corpus composé d'une centaine de sites (mais aussi de pages de réseaux sociaux) a été constitué. Dans

¹⁸ RICŒUR Paul, *Histoire et Vérité*, Paris, Le Seuil, 1955, p. 30.

¹⁹ Pour plus de précisions sur ces aspects, nous renvoyons à GEBEIL Sophie, « Les mémoires de l'immigration maghrébine sur le web français (1996-2013) », *Migrations Société, Écrans et migration maghrébine en France dans les années 1960*, 2014, vol. 26, n° 151.

²⁰ Loi n° 2006-961 du 1^{er} août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information, *Légifrance*, disponible à l'adresse suivante : <http://www.legifrance.gouv.fr/> (consultée le 25 juin 2014).

²¹ Code du patrimoine, Titre III, article L.131-2, *Légifrance*, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.legifrance.gouv.fr/> (consultée le 25 juin 2014).

²² Le décret d'application du 19 décembre 2011 fixe les modalités de consultation et réserve l'accès au dépôt légal du web aux chercheurs accrédités, *Légifrance*, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.legifrance.gouv.fr/> (consultée le 9 septembre 2014).

cette optique, les sites dont la finalité se limitait à la promotion de contenus issus d'autres médias, tels que les sites de chaînes de télévision ou des grands quotidiens nationaux, ont été exclus du corpus. De plus, dans l'intention d'analyser les modalités d'expression selon lesquelles les internautes, non spécialistes, mobilisent le passé, nous avons volontairement écarté les contenus à vocation exclusivement scientifique. Depuis 2011, les sites du corpus ont été identifiés grâce à une prospection alternant des phases de recherche dans les fonds d'archives du web de l'INA et de la BNF avec des phases de navigation sur le « web vivant » de manière à accéder à l'efficacité du *Page Rank*²³ de Google.

Le corpus se caractérise par une grande hétérogénéité, reflétant la diversité des acteurs à l'origine de ce que nous qualifierons de « dispositifs mémoriels en ligne ». Cette expression permet d'insister sur la mise en scène et la scénarisation des mémoires migrantes mises en visibilité sur l'internet, à travers des dispositifs variés qui conditionnent et contraignent l'expérience mémorielle de l'internaute. Les sites des acteurs traditionnels de la mémoire (institutions et associations) côtoient de nouveaux acteurs mémoriels : web-médias, créateurs de web-documentaires, blogueurs, usagers des réseaux sociaux.

Approche méthodologique

Analyser des sites internet issus des archives web de la BNF et de l'INA, a constitué un défi méthodologique. En effet, comment, dans une perspective historique, prendre en compte les spécificités de ces nouvelles sources et construire ainsi des outils d'analyse adaptés ? Cet obstacle, principalement lié à la méconnaissance technique de l'internet, est à l'origine d'une approche interdisciplinaire, à la croisée de l'histoire des médias, des SIC, de l'informatique et de l'histoire orale. Cette nécessaire ouverture disciplinaire passe par une ré-interrogation des pratiques de recherche de l'historien.

Le premier impératif méthodologique est l'étude du fonctionnement de l'internet et de ses archives. À partir d'un travail bibliographique mais aussi de rencontres avec les responsables des archives du web en France et à l'étranger, une meilleure connaissance de l'archive a permis de mieux en cerner les modalités d'élaboration et par conséquent, les limites en terme de représentativité. Or, si les archives de la BNF et de l'INA se sont avérées indispensables, elles comportent également des biais qu'il convient de prendre en considération (l'en-

²³ CARDON Dominique, « Dans l'esprit du PageRank. Une enquête sur l'algorithme de Google », *Réseaux*, 2013, vol.1, n° 177, pp. 63-95.

semble du domaine français n'est pas archivé dans sa totalité à ce jour, la qualité de l'archive est très inégale, l'absence de données peut être liée à la fréquence de la collecte...). Néanmoins une collaboration avec les archivistes a permis de pallier ces difficultés, notamment pour les sites absents du dépôt légal au moment de la consultation qui ont pu être intégrés à l'archive afin d'être collectés et sauvegardés. Ainsi le caractère récent de l'archive constitue paradoxalement une chance rare puisqu'il offre la possibilité de participer à son élaboration, en enrichissant son contenu ou en faisant remonter des demandes en termes d'outils de consultation. Le corpus finalement constitué a ainsi été organisé et structuré grâce aux méthodes d'analyse de l'histoire des médias mais aussi par le recours à des outils d'analyse en ligne. À cela s'est ajoutée la création, dans le cadre d'une coopération avec David Rapin (ingénieur dépôt légal du web de l'INA), d'outils d'analyse adaptés à mon corpus archivé : identification des formats par les balises HTML, prélèvement des hyperliens mais aussi analyses lexicologiques²⁴. Enfin, il est apparu indispensable de s'intéresser aux conditions de production, de passer « derrière l'écran » pour mieux cerner les motivations des acteurs. Cette phase a donné lieu à une série d'enquêtes orales dont les témoignages ont été déposés à la phonothèque de la MMSH²⁵. Cette histoire orale de l'internet est donc aussi une histoire des « militants de la mémoire » et de leurs motivations. À ce titre cette approche constitue également une histoire sociale des acteurs de la mémoire qui interroge la façon dont ils se saisissent du numérique pour s'engager dans des projets de valorisation mémorielle mais aussi pour questionner les modes de vivre ensemble et le modèle républicain.

Mémoires de l'immigration maghrébine en ligne dans les années 2000 : entre patrimonialisation, politisation et éparpillement mémoriel.

Les sites de valorisation des mémoires de l'immigration donnent à voir une pluralité de reconstructions du passé en fonction des revendications, des temporalités médiatiques et politiques.

²⁴ Cette collaboration a fait l'objet d'une présentation à l'Assemblée Générale de l'IIPC (International Internet Preservation Consortium) le 19 mai 2014 à la BNF. La vidéo de la présentation sera mise en ligne sur le site de l'IIPC, GEBEIL Sophie et RAPIN David, « Proprioception : a tool kit for web archive datamining », A.G. de l'IIPC. BNF, 19 juin 2014, Paris, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://netpreserve.org/> (consultée le 30 juin 2014).

²⁵ La Phonothèque de la MMSH, 5 Rue Château de l'Horloge, 13090 Aix-en-Provence. GINOUVES Véronique, *Les carnets de la phonothèque*, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://phonothèque.hypotheses.org/> (consultée le 20 juin 2014).

La patrimonialisation numérique des mémoires de l'immigration maghrébine

Tout au long de la décennie 2000, l'internet est utilisé comme un espace de patrimonialisation de l'immigration maghrébine. Ce mouvement s'inscrit dans la continuité des revendications nées dans les années 1990 visant à obtenir la création d'un musée de l'immigration sur le modèle états-unien d'Ellis Island. Cette demande n'aboutit qu'en 2007 avec l'ouverture de la Cité Nationale pour l'Histoire de l'Immigration (CNHI) à Paris, devenue Musée de l'histoire de l'immigration (MHI) depuis 2012. Cependant, en l'absence de lieu dédié, l'internet apparaît dans les années 2000 comme un espace de mobilisation du patrimoine de l'immigration mais aussi de valorisation du projet de CNHI. Ainsi, les archives les plus anciennes du site internet <http://www.generiques.org> de l'association Génériques²⁶ datent de 2000 tandis que celui de la CNHI²⁷ ouvre en 2004 (<http://www.histoire-immigration.fr>).

Initialement le site de l'association Génériques est un site vitrine, qui donne accès aux activités de l'association. Cependant, dès sa création l'une des fonctionnalités du site repose sur la mise à disposition de documents numérisés portant sur la mémoire de l'immigration, et en particulier maghrébine. Au fil de la décennie, les archives structurées en base de données occupent une place croissante au point de devenir un service à part entière. Cette importance accordée au document d'archive est liée à l'histoire de l'association fondée à la fin des années 1980 par des militants d'origine maghrébine investis dans la défense des droits des étrangers en France parmi lesquels Driss El-Yazimi (né à Fès en 1952) et Saïd Bouziri (Tunis, 1947 - Paris, 2009). Ce dernier disposait alors d'une collection de documents, dont de nombreuses affiches, qu'il a conservés au fil de son parcours militant, depuis la défense des Palestiniens jusqu'aux luttes pour le droit des travailleurs immigrés. Si initialement les fonds proviennent des fondateurs de l'association et concernent principalement les luttes des travailleurs d'origine maghrébine, la collecte se diversifie rapidement. En effet, Génériques développe à partir de 1992, en partenariat avec les Archives de France et avec le soutien du Ministère de la culture, un inventaire général des sources liées à l'histoire de l'immigration en France. La source est ainsi au centre de ses missions et le site rappelle cette double vocation de « préservation et de valorisation des

²⁶ Association Génériques, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.generiques.org> (consultée le 12 juin 2014), archivé à la BNF depuis 2000.

²⁷ CNHI, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.histoire-immigration.fr> (consultée le 12 septembre 2014) archivé à la BNF depuis 2004.

archives liées à l'immigration ». À partir de 2005, le projet européen Equal (2005) puis l'obtention de financements dans le cadre des plans nationaux de numérisation aboutissent à l'ouverture de la base de données documentaire « Odysséo » en 2009, au sein d'une nouvelle version du site. Ici, les usagers sont principalement des professionnels de l'audiovisuel, des journalistes, des étudiants ou des chercheurs en quête de sources. Les documents en ligne sont valorisés par plusieurs services proposés sur le site : le blog Melting Post dont chaque billet propose une analyse d'un document de la base mais aussi les expositions en ligne, dont celle de 2013 sur les luttes de l'immigration²⁸ a été réalisée en partenariat avec Google Cultural Institute, témoignant ainsi de l'implication de nouveaux acteurs dans les projets mémoriels.

Dans le cas de la CNHI, le document d'archive est moins central du fait des missions spécifiques de l'institution. La place de l'internet dans le projet a cependant été prépondérante dès 2001, dans le cadre des missions de préfiguration qui se sont succédées²⁹. Le web est alors utilisé comme un espace de travail collaboratif mais aussi comme un lieu de mise en visibilité des étapes du projet, notamment des divers rapports et des textes de loi qui y sont associés. Au-delà des enjeux communicationnels, le recours au numérique répond également à la nécessité de penser la Cité en l'absence de lieu physique d'exposition jusqu'en 2007. Le site <http://www.histoire-immigration.fr>, dès 2005, propose comme fonctionnalité un musée en ligne avec ses expositions virtuelles et un film sur l'histoire de l'immigration dans lequel l'internaute peut naviguer par période chronologique. Les contenus du site préfigurent ceux qui seront visibles *in situ* dans l'exposition permanente. À l'approche de l'ouverture de la Cité, le site change de version afin de pouvoir concilier accessibilité des ressources et mise en ligne d'informations liées à la vie du musée.

Si l'immigration maghrébine occupe une place importante du fait de l'histoire contemporaine de la France, elle s'intègre dans une logique de valorisation du passé migratoire français dans sa globalité en tant que composante de la mémoire collective des Français. De ce fait, les violences ou les événements traumatiques liés à l'histoire de l'immigration ne sont pas au centre de ces mémoires qui demeurent valorisantes dans l'ensemble. Les documents mis en ligne par l'association Génériques portent sur les luttes de l'immigration témoignant de l'implication des migrants dans la société française, en s'opposant à

²⁸ Association Génériques, « Mouvements et luttes des immigré-e-s contre les discriminations et pour l'égalité, 1972-1983 », disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.generiques.org/> (consultée le 30 juin 2014).

²⁹ ADRI, Agence pour le développement des relations interculturelles, le site était disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.adri.fr>, archivé à la BNF depuis 2001 (consultée à la BNF le 10 février 2013).

une mémoire victimaire incarnée par la figure du travailleur nord-africain des Trente Glorieuses. Du côté de la CNHI, les contenus en ligne abordent l'immigration comme un processus historique inscrit dans la longue durée constituant une expérience partagée par l'ensemble des migrants au-delà des différentes temporalités et du pays d'émigration. Il s'agit en quelque sorte, de favoriser l'intégration par l'histoire, en valorisant le passé migratoire pour que la place des migrants et de leurs descendants soit davantage reconnue dans la société française contemporaine. Ce mouvement de patrimonialisation en ligne s'affirme durant la décennie 2000, les sites de Génériques et de la CNHI s'enrichissent et deviennent des espaces documentaires de référence. Néanmoins, dans un contexte de concurrence des passés, des mémoires plus revendicatives s'expriment en ligne, notamment autour d'événements traumatiques comme ceux du 17 octobre 1961 ou de mémoires individuelles mêlant récits de vie et exaltation du pays d'origine³⁰.

L'internet et la démocratisation des modalités d'élaboration des mémoires migrantes : le tournant de 2005

L'année 2005 constitue un moment fort de l'histoire des mémoires migrantes en ligne à plusieurs niveaux³¹. Les événements socio-politiques et l'essor du web participatif contribuent à la démocratisation³² des modalités d'élaboration des mémoires sur la toile. En effet, à partir de 2005, la question des mémoires de l'immigration devient un sujet « viral » dans un contexte de tensions politiques et sociales et de nouveaux acteurs se saisissent de l'internet pour produire un discours mémoriel. Le gouvernement est alors conduit par Jean-Pierre Raffarin suite aux élections législatives de 2002 qui ont vu la victoire de Jacques Chirac face à Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle du 6 mai 2002. Nicolas Sarkozy est nommé ministre de l'intérieur. Populaire et très médiatisé, il a placé la sécurité au centre de ses préoccupations. Il œuvre pour l'alourdissement des sanctions judiciaires et sa politique migratoire est incarnée par la loi de 2003 sur le durcissement des conditions d'entrée des immigrés en France. À partir de 2005, les mémoires de l'immigration font l'objet d'une intense politisation dont le paroxysme correspond aux révoltes urbaines qui se déclenchent dans les grands ensembles parisiens à

³⁰ Exemple d'un blog hébergé sur *Skyblog* disponible à l'adresse suivante : <http://algerina.skyrock.com/>, ouvert en 2003 (consultée le 30 juin 2014).

³¹ Cette chronologie provisoire s'appuie sur un corpus en cours d'analyse.

³² CARDON Dominique, *La démocratie Internet : promesses et limites*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées », 2010, 101 p.

partir du 27 octobre, suite à la mort des adolescents Bouna Traoré et Zyed Benna³³. Dans le même temps, on peut constater l'essor du web participatif ou « web 2.0 »³⁴ caractérisé par des applications facilitant la publication de contenus en ligne, structurés par des logiques de flux. En succédant aux sites personnels, les blogs qui se développent en France dès 2003 puis les réseaux sociaux comme *Facebook* ou les plateformes de partage multimédias (*Youtube* et *Dailymotion*) à partir de 2006, permettent potentiellement à tout internaute de devenir un producteur de dispositif mémoriel lié à l'immigration maghrébine.

Les mémoires de l'immigration maghrébine au prisme des mémoires coloniales

Dès janvier 2005, le collectif des Indigènes de la République lance un appel intitulé : « Nous sommes les indigènes de la République ! Appel pour les Assises de l'anti-colonialisme post-colonial »³⁵. L'appel est publié conjointement sur deux sites : celui du collectif citoyen Touteségaux³⁶ et Oumma.com³⁷. Comme les fondateurs du Mouvement des Indigènes de la République (MIR), Oumma.com et Touteségaux se sont opposés à la loi de 2004 interdisant les signes religieux ostensibles dans les établissements scolaires.

Il ne s'agit pas ici d'approfondir le contexte de l'appel et d'en analyser la rhétorique argumentative, mais davantage de préciser en quoi cela constitue un moment fort dans l'histoire des mémoires de l'immigration maghrébine en ligne. De par son impact, il ancre, de façon durable, les mémoires migrantes dans le paradigme post-colonial considérant que la France est « encore une société coloniale » traitant les immigrés comme des « indigènes » en les associant aux mémoires coloniales. L'appel est particulièrement relayé dans les médias de minorité et de diasporas. Il est également très commenté sur les blogs. Plusieurs éléments contextuels expliquent l'impact de cette grille de lecture « néo-coloniale » durant l'année 2005, à commencer par le projet de loi déposé en mars 2004, adopté à par l'Assemblée nationale

³³ ROBINE Jérémy, *Les ghettos de la nation : ségrégation, délinquance, identités, islam*, Paris, Vendémiaire, 2011, 221 p.

³⁴ O'REILLY Tim, « What Is Web 2.0 - O'Reilly Media », disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://oreilly.com/> (consultée le 30 juin 2014).

³⁵ Parti Des Indigènes De La République, « L'appel des Indigènes », janvier 2005, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://indigenes-republique.fr/> (consultée le 30 juin 2014).

³⁶ Touteségaux, 2005, archive disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.toutesegaux.free.fr> (consultée le 5 septembre 2014).

³⁷ « Nous sommes les Indigènes de la République... », janvier 2005, disponible à l'adresse suivante : <http://oumma.com/>, archivé au dépôt légal de la BNF (version du 21 janvier 2005).

Le 10 février 2005, puis promulgué le 23 février de la même année. Son adoption provoque un débat important sur l'alinéa 2 de l'article IV visant à enseigner « le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord [...] »³⁸. Cette mesure suscite de nombreuses critiques en ligne, confortant l'idée d'une histoire coloniale inachevée. Ainsi en mai 2005, à l'occasion des commémorations du 8 mai 1945, une contre-mémoire émerge en ligne, celle du massacre de Sétif ayant eu lieu le même jour en Algérie³⁹. Les auteurs de l'appel expliquent qu'il s'agit « à partir de la commémoration de la libération du territoire français et de son lot de discours sur le rétablissement de 'l'État de droit' d'ouvrir un espace polémique ». Cet « espace polémique » est constitué principalement de l'internet qui occupe une place centrale dans la stratégie communicationnelle du MIR, jusqu'à ce que les révoltes urbaines de novembre et décembre 2005 entraînent une médiatisation plus large du mouvement. La lecture de l'immigration à travers l'idée du « continuum » colonial est renforcée par la parution en septembre 2005, de l'ouvrage *La fracture coloniale, la société française au prisme de l'héritage colonial*⁴⁰ sous la direction de Nicolas Bancel, Pascal Blanchard et Sandrine Lemaire. À partir d'exemples concernant notamment l'immigration maghrébine, l'ouvrage insiste sur la relation entre l'exclusion des descendants d'une immigration définie comme post-coloniale en tant que phénomène consécutif à la colonisation, et à la persistance de traitements inégalitaires hérités de la période coloniale. L'ouvrage est l'objet d'une médiatisation importante, sur l'internet comme dans les médias traditionnels, d'autant plus que ce moment coïncide avec le début des révoltes urbaines. Sur Oumma.com, l'ouvrage est accueilli favorablement. Le 15 novembre 2005, une vidéo de dix minutes, intitulée « Pascal Blanchard : La fracture coloniale en France est visible, mettez un pied dans une banlieue et regardez... » est mise en ligne⁴¹, proposant une lecture coloniale des révoltes. Ce moment fort constitue une rupture dans les mémoires numériques de l'immigration maghrébine : de nombreux discours sur l'immigration maghrébine sont désormais insérés durablement dans une lecture postcoloniale.

³⁸ Loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés, *Légifrance*, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.legifrance.gouv.fr/>, (consultée le 2 septembre 2014).

³⁹ KHADRI Sadri, « Indigènes de la République, réponses à quelques objections... », février 2005, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://oumma.com/> (consultée le 12 juin 2014).

⁴⁰ BLANCHARD Pascal, BANCEL Nicolas et LEMAIRE Sandrine (éd.), *La fracture coloniale : la société française au prisme de l'héritage colonial*, Paris, la Découverte, 2005, 310 p.

⁴¹ OUMMATV, « Pascal Blanchard : La fracture coloniale en France est visible, mettez un pied dans une banlieue et regardez... », 15 novembre 2005, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://oummatv.tv/> (consultée le 02 septembre 2014), archivé au dépôt légal du web de l'INA.

Les mémoires de l'immigration au cœur de la question des banlieues

Le traitement médiatique des révoltes de 2005 a fait naître, chez des acteurs associatifs, des journalistes ou des individus engagés, la volonté de représenter autrement la banlieue grâce à l'internet. Prenant part à cette tradition des « média citoyens » qui ont concerné successivement la presse, la radio et la télévision, ces acteurs se saisissent de l'internet pour proposer un espace d'expression pour les habitants des grands ensembles, dénonçant les clichés sur la violence des cités et proposant des modes multiculturalistes de vivre-ensemble. Le plus célèbre d'entre eux est le Bondyblog⁴², le 11 novembre 2005 durant la phase finale des révoltes urbaines, par le journaliste suisse Serge Michel. Ce mouvement de médias locaux, proposant une vision alternative des grands-ensembles et dont le contenu mémoriel vise à valoriser la diversité des populations en mettant en exergue les mémoires de l'immigration, se développe également à partir de 2005. Les initiatives proposant un espace d'expression populaire autour des thématiques liées à la banlieue et à l'immigration se multiplient. Le blog Chronironiques⁴³ propose ainsi une page sur l'histoire des bidonvilles de Nanterre et recueille, ce faisant, des centaines de témoignages d'enfants du bidonville, en grande partie issus de l'immigration algérienne et marocaine.

Cet épisode de 2005 a été qualifié de « guerres de mémoires », en raison de l'émergence brutale de la « question coloniale » dans un contexte de tension politique et sociale. Néanmoins, du point de vue de l'histoire des mémoires de l'immigration maghrébine, ce moment apparaît également comme une période de visibilité importante. L'idée que les troisièmes générations, perçues comme victimes de l'exclusion sociale et culturelle, souffrent également d'un déficit de reconnaissance mémorielle se généralise, non sans susciter de fortes oppositions. L'explication postcoloniale associe les mémoires migrantes à la question de l'héritage colonial. Ainsi, deux discours mobilisant les mémoires de l'immigration émergent en ligne : d'une part celui visant à revaloriser l'image de la banlieue en tant qu'incarnation d'une société française multiculturelle et d'autre part, celui militant pour la reconnaissance des responsabilités de la France envers les populations françaises originaires du Maghreb en tant qu'« ex-colonisées ». Cette dynamique est par ailleurs encouragée par les mesures prises dans le cadre des politiques de la ville⁴⁴.

⁴² HOCINI Idir, « Petite histoire de l'immigration à Bondy », *Le Bondy Blog*, juin 2006, disponible à l'adresse suivante : <http://www.bondyblog.fr/> (consultée le 30 mai 2014).

⁴³ *Bidonvilles et cités / Chronironiques*, disponible à l'adresse suivante : <http://chronironiques.blog.lemonde.fr/> (consultée le 1^{er} décembre 2013), cité par COHEN Muriel, « Les bidonvilles de Nanterre, entre 'trop plein' de mémoire et silence », *Diaspora*, 2010, n° 17, p. 42-62.

⁴⁴ Par exemple, le projet *La Caravane de la mémoire*, portée par l'association Cométik Diffusion à Aubagne

Scénariser la pluralité des mémoires par l'image

À partir de 2006, les dispositifs mémoriels en ligne se diversifient et se multiplient avec une place accrue accordée aux contenus audiovisuels. Ce mouvement coïncide avec l'émergence des médias sociaux et une massification des données de l'internet mais il correspond également à un contexte hors-ligne marqué par les débats sur l'identité nationale et les commémorations de la Guerre d'indépendance Algérienne.

Les médias en ligne qui s'intéressent aux mémoires de l'immigration maghrébine, tendent à diffuser davantage de contenus dans des formats audiovisuels. Ces web-médias sont nés en ligne et conservent l'essentiel de leurs activités de publication sur la toile, même s'ils ont parfois donné naissance à un format imprimé. Ils dénoncent le manque d'indépendance des médias traditionnels vis-à-vis du monde politique, ciblant particulièrement la télévision dont ils raillent le traitement caricatural de l'Islam et de l'immigration maghrébine, particulièrement après les révoltes de 2005. Latelelibre.fr⁴⁵ illustre la catégorie des médias en ligne généralistes. Le slogan annonce les ambitions de cette WebTV associative : « Média Citoyen, Indépendant et Participatif ! ». À travers une série sur la banlieue⁴⁶, LaTeleLibre propose de filmer ce territoire en donnant la parole à ses habitants. Aux côtés des médias généralistes, qui peuvent s'inscrire dans l'héritage du mouvement de la télévision citoyenne, les médias de minorité se sont également développés en ligne. Ils s'adressent à un groupe restreint identifié selon des critères socio-ethniques, religieux ou de nationalité. C'est le cas du site Oumma.com créé en 2000 dont est issue la webTV OummaTV dès 2008. Plusieurs vidéos donnent à voir une mémoire de l'immigration maghrébine, algérienne en grande partie, davantage présentée comme une mémoire musulmane⁴⁷.

La mise en réseaux des mémoires s'accompagne d'une scénarisation accrue des dispositifs mémoriels. Format spécifique au web et dont la définition demeure complexe, le webdocumentaire regroupe les formes d'écritures multimédias qui utilisent les outils d'interactivité

(Bouches-du-Rhône), ayant bénéficié de subventions dans le cadre de la politique de la ville au titre du CUCS, Cométik Diffusion, présentation disponible à l'adresse suivante : <http://cometik.info/> (consultée le 30 mai 2014).

⁴⁵ *Indépendant et Participatif !*, disponible à l'adresse suivante : <http://www.latelelibre.fr> (consultée le 30 mai 2014), archivé au dépôt légal du web de l'INA.

⁴⁶ MAIA Miguel, « La Banlieue brûle-t-elle ? », décembre 2007, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://latelelibre.fr/> (consultée le 2 septembre 2014), archivée au dépôt légal du web de l'INA.

⁴⁷ *Les grandes figures intellectuelles de l'Islam de France*, novembre 2006, disponible à l'adresse suivante, <http://oummatv.tv/> (consultée le 2 février 2014), archivé au dépôt légal du web de l'INA. Les vidéos sont présentées par Sellam Sadek auteur de *La France et ses musulmans : un siècle de politique musulmane*, 1895-2005, Paris, Fayard, 2006, 392 p.

pour impliquer l'internaute dans la mise en récit du discours proposé. Leurs créateurs sont généralement jeunes et obtiennent le soutien financier nécessaire à ces projets onéreux auprès de sociétés de production issues de l'audiovisuel et du cinéma. C'est le cas de deux webdocumentaires traitant de la répression de la manifestation pacifique du FLN organisée le 17 octobre 1961⁴⁸ à Paris : *17.10.1961* du collectif Raspousteam⁴⁹ et *La nuit oubliée*⁵⁰ d'Olivier Lambert et Thomas Salva. Il convient ici de rappeler que cet événement est l'objet de revendications mémorielles en ligne depuis le début des années 2000 comme en témoigne le site de l'association *Contre l'oubli*⁵¹ ouvert en 2001, à l'occasion des 50 ans de la répression, sous la forme d'une page personnelle hébergée par Free. Le 17 octobre commençait alors à faire l'objet d'un regain de médiatisation suite au procès intenté par Maurice Papon à Jean-Luc Einaudi en 1999 pour diffamation. L'association avait mis en ligne des témoignages de Français d'origine algérienne ayant participé à la manifestation. Dix ans après, les potentialités offertes par l'internet conjuguées à un contexte commémoratif favorable aboutissent à la réalisation des deux webdocumentaires. Celui du collectif Raspousteam (*street art* initialement) a obtenu le soutien du CNC et de la société de production Agat Film & C^{ie} qui regroupe des producteurs indépendants et renommés en France⁵². Le *17.10.1961* est structuré à partir d'une carte de Paris sur laquelle les lieux de la manifestation sont localisés. En relation avec le plan, le collectif a disposé des installations visuelles dans les lieux de la manifestation à Paris, accessibles au moyen de QR Code permettant aux promeneurs d'accéder à la séquence du webdocumentaire correspondant au lieu sur lequel ils se trouvent. Dans le registre supérieur de la page d'accueil, une série de portraits renvoie à des personnages fictifs qui incarnent la pluralité des mémoires de l'événement (un travailleur algérien, un policier harki...). Le casting d'acteurs⁵³ est impressionnant pour un projet en ligne et peut probablement s'expliquer par l'intervention d'Agat Film

⁴⁸ HOUSE Jim et MACMASTER Neil, *Paris 1961: Algerians, state terror, and memory*, Oxford, Oxford University press, 2009, 375 p.

⁴⁹ *17 octobre 1961 - un webdocumentaire de Raspousteam*, octobre 2011, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.raspousteam.org/> (consultée le 15 avril 2014), archivé au dépôt légal du web de l'INA.

⁵⁰ LAMBERT Olivier et SALVA Thomas, *La nuit oubliée*, octobre 2011, disponible à l'adresse suivante : <http://www.lemonde.fr/> (consultée le 15 avril 2014), archivé au dépôt légal du web de l'INA.

⁵¹ Association *17 octobre 1961, contre l'oubli*, 2001, disponible à l'adresse suivante : <http://17octobre1961.free.fr/> (consultée le 2 septembre 2014), archivé au dépôt légal du web de la BNF depuis 2001.

⁵² « AGAT FILMS & C^{ie} et EX NIHILO constituent un collectif de huit producteurs animés de valeurs communes qui ne contredisent pas le point de vue et la sensibilité de chacun. Marie Balducci - Nicolas Blanc - Marc Bordure - Arnaud Colinart - David Coujard - Robert Guédiguian - Blanche Guichou - Muriel Meynard - Patrick Sobelman », AGAT FILMS & C^{ie} et EX NIHILO, « Société », disponible à l'adresse suivante : <http://www.agatfilms.com/> (consultée le 30 mai 2014), archivé au dépôt légal du web de l'INA.

⁵³ Simon Abkarian, Ariane Ascaride, Jean-Pierre Darroussin, Jean-François Guerlach, Hammou Graïa, Sabrina Ouazani, Lyes Salem, Robinson Stévenin.

& C^{ie}. *La nuit oubliée* se présente comme une plateforme documentaire sur le 17 octobre 1961 créée par Olivier Lambert, journaliste et réalisateur, et Thomas Salva, photographe. À la différence du *17.10.1961* de Raspousteam, il n'y a pas de personnages fictifs mais des témoignages qui sont le fruit de l'enquête menée par les deux auteurs, en collaboration avec Jean-Luc Einaudi. La navigation peut se faire à travers les récits individuels (fictionnels ou sous forme d'entretiens) mais aussi au moyen de la carte. Le recours à la bande dessinée⁵⁴ donne une identité visuelle spécifique au webdocumentaire et en structure le séquençage. Dans les deux cas, le récit de la répression est mis en perspective par des entretiens avec des historiens de la guerre d'Algérie et enrichi par des documents d'archives numérisés. Les finalités semblent également identiques : réhabiliter une mémoire perçue comme oubliée, effacée. Cet engagement individuel est associé à la volonté de démocratiser la connaissance historique perçue comme peu accessible. Le recours à l'image fixe ou animée, à laquelle s'ajoute une série de documents écrits et sonores, offre différents niveaux de lecture et donc d'accessibilité. Ces dispositifs numériques permettent également de faire « revivre le passé » en proposant une expérience d'immersion dans la manifestation au gré du parcours de navigation de l'internaute. Si les plateformes rassemblent une pluralité de points de vue, l'internaute peut donc choisir la mémoire dont il souhaite prendre connaissance. Ces deux webdocumentaires ont contribué à populariser la mémoire du 17 octobre 1961 durant l'année 2011, totalisant près de 200.000 vues.

Conclusion

Au gré de l'évolution socio-technique de l'internet mais aussi du contexte politique et mémoriel, les modalités de valorisation des mémoires de l'immigration maghrébine se sont largement diversifiées, depuis les premières pages de sites associatifs les plus épurées aux webdocumentaires des années 2010. L'année 2005 a constitué un temps fort dans la politisation de ces mémoires qui ont été durablement associées aux questions de la « banlieue » et du passé colonial. Dans le même temps, des sites institutionnels et archivistiques de référence ont émergé pour le grand public, rendant accessible gratuitement des documents et des contenus historiques. Au fil de la décennie, ces dispositifs mémoriels ont pris des formes hybrides, mêlant des modes d'écriture individuelles ou participatives avec des images fixes ou animées. La multiplication des initiatives aboutit dans le même

⁵⁴ DAENINCKX Didier et MAKO, *Octobre Noir*, Anthy sur Leman, Ad Libris, 2011, 60 p.

temps à un morcellement mémoriel. Elles sont patrimoniales (CNHI et Génériques), militantes pour les médias associatifs, confessionnelles ou ethniques pour les médias de minorité ou traumatiques pour les webdocumentaires sur le 17 octobre 1961. Elles tendent à s'entremêler avec les récits de vie des militants de la mémoire et à impliquer davantage l'internaute par des procédés essentiellement affectifs.